

# VTA538\_A3

Fiche signalétique  
INTERPRIME 539 YELLOW

Bon de  
commande: {SalesOrd}

Numéro de référence ventes en bloc: VTA538  
Date de révision de la fiche signalétique: 12/31/2009  
A3-2  
Numéro de fiche signalétique:



## 1. Identification de la préparation et de la société

Identité du produit INTERPRIME 539 YELLOW  
Numéro de référence ventes en bloc VTA538  
Nom de la société International Paint LLC  
6001 Antoine drive  
Houston Texas 77091

Secours  
CHEMTREC (ÉTATS-UNIS) (800) 424-9300  
International Paint (713) 527-3887  
Centre antipoison (800) 854-6813  
Service clientèle  
International Paint (800) 589-1267  
Télécopie (800) 631-7481

## 2. Identification des risques posés par le produit



### Classification SGH

Article	Catégorie	Risque
Inflammabilité	3	Liquide et vapeur inflammables.
Toxicité aiguë (orale)	Non classé	Sans objet
Toxicité aiguë (dermale)	Non classé	Sans objet
Toxicité aiguë (inhalation)	Non classé	Sans objet
Toxicité aiguë (ingestion)	Non classé	Sans objet
Effets corrosifs/irritation cutanés	Non classé	Sans objet
Lésion/irritation oculaire	Non classé	Sans objet
Sensibilisation (respiratoire)	Non classé	Sans objet
Sensibilisation (dermale)	Non classé	Sans objet
Toxicité pour les cellules reproductrices	Non classé	Sans objet
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition unique)	1	système nerveux central, reins, foie, appareil respiratoire
	2	système nerveux central
	3	effets narcotiques, irritation des voies respiratoires
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition répétée)	1	système nerveux central, poumons, appareil respiratoire
	2	poumons
Risque d'aspiration	Non classé	Sans objet
Effets nocifs sur les milieux aquatiques (aigus)	2	Toxique pour les organismes aquatiques.
Effets nocifs sur les milieux aquatiques (effet à long terme)	2	Toxique pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme.
Cancérogénicité	Non classé	Sans objet

## VTA538\_A3

Toxicité pour la reproduction	Non classé	Sans objet
Peroxyde organique	Non classé	Sans objet

### Phrases sur la sécurité

S23: Ne pas respirer les vapeurs/brouillards de pulvérisation

S45: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui apporter l'étiquette si possible)

S51: Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

S61: Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/les fiches signalétiques

Résumé	AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.		
Inhalation	Nocif si inhalé. Irrite le nez et la gorge. Les vapeurs peuvent affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, des maux de tête ou des nausées.		
Yeux	Cause une irritation grave aux yeux. Évitez le contact avec les yeux.		
Peau	Irrite les yeux. Peut être nocif si absorbé par la peau.		
Ingestion	Toxique en cas d'ingestion. Peut occasionner des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements, la diarrhée ou la somnolence.		
Effets chroniques	Risque possible de cancer. Contient un ingrédient dont certaines études en laboratoire sur les animaux ont montré qu'il peut causer le cancer (se référer aux Sections 2 et 15 pour chaque ingrédient). Les risques de cancer dépendent du niveau et de la durée d'exposition.		
Classement HMIS	Santé: 2	Inflammabilité: 2	Réactivité: 0

### 3. Composition / informations sur les ingrédients

Ingrédient	N° CAS	Pourcentage
Pseudo-cumène	000095-63-6	1.0 – 10
Éthylbenzène	000100-41-4	1.0 – 10
Éther de monométhylpropylèneglycol	000107-98-2	25 – 50
1,3,5-triméthylbenzène	000108-67-8	1.0 – 10
Calcium hydroxide	001305-62-0	1.0 – 10
Xylène (isomères o, m, p)	001330-20-7	10 – 25
Silice amorphe	007631-86-9	1.0 – 10
Dioxyde de titane	013463-67-7	1.0 – 10
Polymère de résine époxyde & diphéol A	025036-25-3	1.0 – 10
Naphte de pétrole, aromatique léger	064742-95-6	1.0 – 10
Talc (*non-asbestiforme)	14807-96-6*	1.0 – 10

### 4. Premiers soins

Généralités	Enlevez les vêtements et souliers contaminés. Consultez un médecin immédiatement. Nettoyez les vêtements avant de les remettre. Nettoyez les souliers contaminés à fond ou détruisez-les.
Inhalation	En cas d'inhalation, transportez la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, donner la respiration artificielle. Si elle éprouve de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Yeux	En cas de contact, rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Peau	En cas de contact, rincez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Ingestion	En cas d'ingestion, appelez immédiatement le Centre Anti-Poison le plus près de chez vous. NE PAS provoquer de vomissements à moins de suivre les ordres du personnel médical. Ne jamais administrer quoique ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

## VTA538\_A3

### 5. Lutte contre les incendies

Point d'éclair	F: 82 C: 28
Limite inférieure d'explosion (LIE)	1 (% vol dans l'air) à une pression atmosphérique et température normales.
Guide ERG N°	127

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Procédures de lutte contre les déversements	ÉLIMINER TOUTES SOURCES D'INCENDIE: (interdit de fumer, pas de torches, d'étincelles ou de flammes dans les lieux environnants). Utiliser seulement de l'équipement anti-étincelle pour manipuler le matériel déversé et les matières absorbantes. Ne pas toucher ou marcher sur le matériel déversé. Arrêter la fuite du matériel si ce n'est pas risqué. Empêcher le déversement d'entrer dans les cours d'eau, égouts, endroits fermés et sous-sols. Une mousse répressive de vapeurs peut être employée afin de réduire les vapeurs. Absorber ou couvrir avec de la terre, du sable ou autres matériaux non-combustibles secs et transférer le tout dans les contenants. Utilisez des outils anti-étincelle pour ramasser le matériel absorbé.
Sécurité publique	EN CAS D'URGENCE, APPELEZ CHEMTREC au (703) 527-3887. Isolez le déversement ou la fuite dans la zone immédiate à au moins 25 à 50 mètres (80 à 160 pieds) dans toutes les directions. Maintenir à l'écart tout personnel non autorisé. Demeurez contre le vent. Empêchez le matériel d'entrer dans les zones basses. Ventilez les espaces clos avant d'entrer. DÉVERSEMENTS MAJEURS: Dans la direction du vent, il faut considérer une évacuation initiale d'au moins 300 mètres (1000 pieds).
Guide ERG N°	127

### 7. Manipulation et entreposage

Température de stockage	Magasin entre 40 et 100 F (4-38°C).
Précautions relatives à la manipulation et au stockage	Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas fumer. Éteignez toutes flammes et lampes témoins. Fermez les fours, appareils de chauffage, les moteurs électriques et toutes les autres sources d'ignition durant l'application et ceci jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de vapeurs. Les vapeurs peuvent causer une combustion instantanée ou s'enflammer et exploser. Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin produire une ventilation croisée. Évitez le contact avec les yeux et les vêtements. Évitez un contact prolongé ou répété avec la peau. Refermez le contenant après usage. Nettoyez à fond après manipulation.

### 8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

Exposition			
N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
000095-63-6	Pseudo-cumène	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	25 ppm TWA; 125 mg/m3 TWA
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
000100-41-4	Éthylbenzène	OSHA	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA125 ppm STEL; 545 mg/m3 STEL
		ACGIH	100 ppm TWA125 ppm STEL
		NIOSH	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA125 ppm STEL; 545 mg/m3 STEL800 ppm IDLH (10% LEL)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	100 ppm TWAEV; 435 mg/m3 TWAEV125 ppm STEV; 540 mg/m3 STEV

VTA538\_A3

		Mexique	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA125 ppm STEL; 545 mg/m3 STEL
		Brésil	78 ppm TWA; 340 mg/m3 TWA
000107-98-2	Éther de monométhylpropylèneglycol	OSHA	150 ppm STEL; 540 mg/m3 STEL
		ACGIH	100 ppm TWA150 ppm STEL
		NIOSH	100 ppm TWA; 360 mg/m3 TWA150 ppm STEL; 540 mg/m3 STEL
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	100 ppm TWAEV; 365 mg/m3 TWAEV150 ppm STEV; 550 mg/m3 STEV
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
		000108-67-8	1,3,5-triméthylbenzène
ACGIH	Aucune Limite Établie		
NIOSH	25 ppm TWA; 125 mg/m3 TWA		
Fournisseur	Aucune Limite Établie		
OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie		
Mexique	Aucune Limite Établie		
Brésil	Aucune Limite Établie		
001305-62-0	Calcium hydroxide		
		ACGIH	5 mg/m3 TWA
		NIOSH	5 mg/m3 TWA
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	5 mg/m3 TWAEV
		Mexique	5 mg/m3 TWA
		Brésil	Aucune Limite Établie
		001330-20-7	Xylène (isomères o, m, p)
ACGIH	100 ppm TWA150 ppm STEL		
NIOSH	Aucune Limite Établie		
Fournisseur	Aucune Limite Établie		
OHSA, CAN.	100 ppm TWAEV; 435 mg/m3 TWAEV150 ppm STEV; 650 mg/m3 STEV		
Mexique	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA150 ppm STEL; 655 mg/m3 STEL		
Brésil	78 ppm TWA; 340 mg/m3 TWA		
007631-86-9	Silice amorphe		
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	6 mg/m3 TWA3000 mg/m3 IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
		013463-67-7	Dioxyde de titane
ACGIH	10 mg/m3 TWA		
NIOSH	5000 mg/m3 IDLH		
Fournisseur	Aucune Limite Établie		
OHSA, CAN.	10 mg/m3 TWAEV (total dust)		
Mexique	10 mg/m3 TWA (as Ti)20 mg/m3 STEL (as Ti)		
Brésil	Aucune Limite Établie		
025036-25-3	Polymère de résine époxyde & diphénol A		
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie

## VTA538\_A3

		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
064742-95-6	Naphte de pétrole, aromatique léger	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
14807-96-6*	Talc (*non-asbestiforme)	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie

## Données sur la santé

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
000095-63-6	Pseudo-cumène	NIOSH :	Aucune Limite Établie
000100-41-4	Éthylbenzène	NIOSH :	yeux peau
000107-98-2	Éther de monométhylpropylèneglycol	NIOSH :	yeux nez
000108-67-8	1,3,5-triméthylbenzène	NIOSH :	Aucune Limite Établie
001305-62-0	Calcium hydroxide	NIOSH :	Caustic irritation of all exposed body surfaces and the respiratory tract
001330-20-7	Xylène (isomères o, m, p)	NIOSH :	Central nervous system depressant; respiratory and yeux irritation
007631-86-9	Silice amorphe	NIOSH :	Aucune Limite Établie
013463-67-7	Dioxyde de titane	NIOSH :	Lung tumors dans animals
025036-25-3	Polymère de résine époxyde & diphénol A	NIOSH :	Aucune Limite Établie
064742-95-6	Naphte de pétrole, aromatique léger	NIOSH :	Aucune Limite Établie
14807-96-6*	Talc (*non-asbestiforme)	NIOSH :	Aucune Limite Établie

## Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
000095-63-6	Pseudo-cumène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
000100-41-4	Éthylbenzène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Yes
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: Yes; Groupe3: No; Groupe 4: No;
000107-98-2	Éther de monométhylpropylèneglycol	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;

VTA538\_A3

000108-67-8	1,3,5-triméthylbenzène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémsumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
001305-62-0	Calcium hydroxide	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémsumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
001330-20-7	Xylène (isomères o, m, p)	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémsumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
007631-86-9	Silice amorphe	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémsumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
013463-67-7	Dioxyde de titane	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Yes
		NTP	Connu: No; Prémsumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: Yes; Groupe3: No; Groupe 4: No;
025036-25-3	Polymère de résine époxyde & diphénol A	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémsumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
064742-95-6	Naphte de pétrole, aromatique léger	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémsumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
14807-96-6*	Talc (*non-asbestiforme)	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémsumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;

Respiratoire

Choisir de l'équipement qui peut vous protéger des ingrédients indiqués dans la Section 2 de ce document. Assurez-vous d'avoir de l'air frais lors de l'application et du séchage. Si vous éprouvez un larmoiement des yeux, des maux de tête ou des étourdissements, ou si le moniteur d'air indique que le taux de poussière, de vapeurs, ou de bruine est au-dessus des limites permises, portez un respirateur homologué, bien ajusté, durant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du respirateur. POUR LES UTILISATEURS DE PROTECTION RESPIRATOIRE 3M SEULEMENT: Pour de l'information et de l'assistance sur la santé professionnelle et les produits sécuritaires 3M, appelez sans frais le service technique chez OH&ESD aux États-Unis au 1-800-243-4630, au Canada composez le 1-800-267-4414. Veuillez ne pas appeler à ces numéros si les produits de protection respiratoire proviennent de tout autre fabricant. 3M ne souscrit pas à l'exactitude de l'information contenue dans cette fiche signalétique.

Yeux

Évitez le contact avec les yeux. On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des lunettes protectrices et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.

Peau

On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des gants protecteurs, un tablier, des bottes et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.

Contrôles d'ingénierie

Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin produire une ventilation croisée.

## VTA538\_A3

Autres pratiques de travail Des fontaines pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence devraient être disponibles dans les environs de toute exposition potentielle. Utilisez de bonnes pratiques pour l'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, d'utiliser les toilettes, etc. Enlevez rapidement et nettoyez à fond les vêtements souillés avant de les remettre. Après le travail, prenez une douche en utilisant beaucoup de savon et d'eau.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide Coloured  
 pH Aucune Limite Établie  
 Densité 1.05  
 Point d'ébullition F 243  
 Densité de vapeur Plus lourd que l'air  
 % COV Se reporter à la fiche sur les données techniques de ce produit  
 Vitesse d'évaporation Plus lent que l'éther

### 10. Stabilité et réactivité

Généralités Ce produit est stable et ne présente pas de risque de polymérisation.  
 Matières incompatibles Agents oxydants puissants.  
 Décomposition dangereuse Le produit peut générer des vapeurs dangereuses lorsque chauffé jusqu'à sa décomposition, comme pour le soudage. Les vapeurs peuvent produire du bioxyde de carbone et du monoxyde de carbone.

### 11. Données toxicologiques

Ingrédient	Orale DL50, mg/kg	DL50 Dermale, mg/kg	Inhalation Vapeur DL50, mg/l/4h
Pseudo-cumène – (000095–63–6)	3,400.00, Rat – Catégorie: 5	3,160.00, Lapin – Catégorie: 5	---
Éthylbenzène – (000100–41–4)	3,500.00, Rat – Catégorie: 5	15,354.00, Lapin – Catégorie: NA	17.20, Rat – Catégorie: 4
Éther de monométhylpropylèneglycol – (000107–98–2)	5,200.00, Rat – Catégorie: NA	13,000.00, Lapin – Catégorie: NA	54.60, Rat – Catégorie: NA
1,3,5-triméthylbenzène – (000108–67–8)	5,000.00, Rat – Catégorie: 5	---	---
Calcium hydroxide – (001305–62–0)	7,340.00, Rat – Catégorie: NA	---	---
Xylène (isomères o, m, p) – (001330–20–7)	4,300.00, Rat – Catégorie: 5	1,700.00, Lapin – Catégorie: 4	29.08, rat – Catégorie: NA
Silice amorphe – (007631–86–9)	5,000.00, Rat – Catégorie: 5	2,000.00, Lapin – Catégorie: 4	---
Dioxyde de titane – (013463–67–7)	10,000.00, Rat – Catégorie: NA	10,000.00, Rabitt – Catégorie: NA	6,082.00, Rat – Catégorie: NA
Polymère de résine époxyde & diphénol A – (025036–25–3)	---	---	---
Naphte de pétrole, aromatique léger – (064742–95–6)	8,400.00, Rat – Catégorie: NA	2,000.00, Lapin – Catégorie: 4	5.20, Rat – Catégorie: 3
Talc (*non-asbestiforme) – (14807–96–6*)	---	---	---

Généralités AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

### 12. Données écologiques

Not Defined

## VTA538\_A3

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

### 13. Donnée sur l'élimination

Disposez des déchets selon les normes locales, provinciales et fédérales. (Aussi en référence avec l'information indiquée dans le RCRA, Section 15, si indiquée).

### 14. Informations relatives au transport

DOT (transport terrestre national)		IMO / IMDG (transport maritime)	
Désignation exacte pour l'expédition DOT	PEINTURE	Désignation exacte pour l'expédition IMDG	PEINTURE
Classe de danger DOT	3	Classe de danger IMDG	3 – Liquide combustible et inflammable
Numéro UN / NA :	UN 1263	Numéro UN / NA :	UN 1263
Groupe d'emballage DOT	III	Groupe d'emballage IMDG	III
CERCLA/DOT Quantité à déclarer	112 gal. / 981 lb	Code de référence système	1

### 15. Informations sur les réglementations

Résumé sur les réglementations La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés. Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classification SIMDUT B2;D2B

DOT Polluants marins (10%):  
(aucun ingrédient indiqué)

DOT Polluants marins graves (1%):  
(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler:

- Cumène (5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ)
- Éthylbenzène (1000 lb final RQ; 454 kg final RQ)
- Acide phosphorique (5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ)
- Xylène (isomères o, m, p) (100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:  
(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

- Pseudo-cumène
- Cumène
- Éthylbenzène
- Molybdenum trioxide
- Xylène (isomères o, m, p)

Substances "Right to Know" de l'État du Massachusetts:

- Pseudo-cumène
- Calcium hydroxide
- Éthylbenzène
- Éther de monométhylpropylèneglycol
- Silice amorphe
- Dioxyde de titane
- 1,3,5-triméthylbenzène
- Xylène (isomères o, m, p)

Substances extraordinairement dangereuses selon l'État du Massachusetts:  
(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

- Pseudo-cumène
- Calcium hydroxide

Éthylbenzène  
Éther de monométhylpropylèneglycol  
Silice amorphe  
Dioxyde de titane  
Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses spéciales selon l'État de la Pennsylvanie:  
(aucun ingrédient indiqué)

Substances dangereuses selon l'État du Rhode Island:

Calcium hydroxide  
Cumène  
Éthylbenzène  
Acide phosphorique  
Éther de monométhylpropylèneglycol  
Dioxyde de titane  
Xylène (isomères o, m, p)  
Oxyde de zinc

Statut RCRA:  
(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

Pseudo-cumène  
Calcium hydroxide  
Éthylbenzène  
Éther de monométhylpropylèneglycol  
Silice amorphe  
Dioxyde de titane  
1,3,5-triméthylbenzène  
Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses spéciales selon l'État du New Jersey:

Éthylbenzène  
Acide phosphorique  
Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses pour l'environnement selon l'État du New Jersey:

Pseudo-cumène  
Cumène  
Éthylbenzène  
Molybdenum trioxide  
Xylène (isomères o, m, p)

Proposition 65 – Substances carcinogènes:

Éthylbenzène  
Nickel

Proposition 65 – Toxines reproductrices femelles:  
(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 – Toxines reproductrices mâles:  
(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 – Toxines de croissance:  
(aucun ingrédient indiqué)

Phrases sur la nature des risques

R20: Nocif par inhalation.

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

16. Autres informations
-------------------------

Les informations et recommandations dans le présent document sont basées sur des données qui, selon nous, sont correctes. Cependant, aucune garantie de toute sorte, expresse ou tacite, n'est accordée quant aux renseignements qui se trouvent sur cette fiche signalétique. Nous n'acceptons aucune responsabilité et

## VTA538\_A3

nous nous dégageons de toute faute quant aux dommages qui pourraient être causés suite à une exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se soumettre aux lois et réglementations relatives à la santé et à la sécurité.